

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LA MAISON DES JEUNES



OCTOBRE 2020

Dans le contexte de pandémie reliée à la COVID-19 et en lien avec toutes les mesures prises par la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. dans le respect des exigences du Gouvernement du Québec.

Il est de la responsabilité de mon jeune et de ma responsabilité en tant que parent de respecter toutes les mesures demandées par la Maison des jeunes inc. pour limiter le risque de propagation de la COVID-19.

Nous acceptons (mon enfant et moi) que la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. ne puisse garantir à 100% un milieu sans COVID-19.

En tant que parent, j'ai la responsabilité de ne pas envoyer mon enfant s'il présente :

Fièvre (>38.0) ou Toux (nouvelle ou aggravée) ou Difficultés respiratoire ou Anosmie (perte de l'odorat) ou qui a fréquenté quelqu'un qui a des symptômes de la COVID-19. CONTACT À RISQUE ÉLEVÉ OU MODÉRÉ

ou qui présente deux des symptômes suivants :

- 1) Un symptôme général (douleurs musculaires, céphalées, fatigue intense ou importante perte d'appétit)
- 2) Mal de gorge
- 3) Diarrhée

Je dois aviser la Maison des jeunes de Saint-Bruno Inc. si mon enfant présente des symptômes reliés à la COVID-19 et qui a fréquenté la Maison Des Jeunes de St-Bruno inc.

J'accepte (jeune) de suivre les mesures suivantes :

- De me laver les mains en arrivant;
- De me laver les mains avant et après avoir pris une collation ou un repas;
- De me laver les mains après avoir éternué et de m'être mouché;
- De porter un masque à l'intérieur;
- De désinfecter le matériel que j'emprunte;
- De tousser dans mon coude;
- De me tenir à 2 m de distance des animateurs (peut évoluer en fonction des recommandations de la Santé publique);
- De me laver les mains avant de quitter la Maison des jeunes;
- D'apporter un lunch froid;
- D'apporter ma bouteille d'eau réutilisable identifiée à mon nom et ne pas la partager;
- D'apporter mon inscription une semaine avant le début de l'activité;
- De respecter les règles habituelles de la Maison des jeunes (et la fiche d'inscription habituelle)

Je m'engage à respecter cet horaire et je m'engage à aviser la Maison des jeunes si je ne suis plus disponible, dès que possible.

Si une de ces règles n'est pas respectée l'animateur retournera le jeune.

Les heures d'ouverture de la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc. seront les suivantes :

De lundi au jeudi de 15h à 20h et le vendredi de 15h à 21h sauf pour activités spéciales selon la programmation avec feuille d'inscription pour cette activité

Merci à la ville de St-Bruno-de-Montarville et Centraide du Grand-Montréal qui ont contribué financièrement aux activités adaptées en temps de Covid-19.

FEUILLE D'INSCRIPTION (À IMPRIMER OU NOUS RETOURNER LE PLUS TÔT POSSIBLE)

20 places de disponibles par bloc horaire (premier arrivé, premier inscrit)

Je désire m'inscrire pour les journées ou les semaines suivantes :

Cocher à la semaine, une journée au complet (veuillez cocher semaine au complet s'il sera présent du lundi ou vendredi ou encore nous inscrire les heures auxquelles il/elle se présentera dans le tableau.)

Dates/Semaine	Semaine au complet	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
5 octobre au 9 octobre 2020		Heure :	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :
12 octobre au 16 octobre 2020		Heure :	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :
19 octobre au 23 octobre 2020		Heure :	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :
26 octobre au 30 octobre 2020		Heure :	Heure :	Heure :	Heure :	Heure :

Nous avons lu et acceptons les consignes de la Maison des jeunes pour octobre 2020

Nom de l'enfant : _____ Signature : _____

Nom du parent : _____ Signature : _____

Numéro de téléphone en cas d'urgence : _____

Réserver à la Maison des jeunes de Saint-Bruno inc.

Places disponibles :

Date reçue :